



## Mariage sans contrat - achat avec apport

-----  
Par Iurni

Bonjour je me marie dans une semaine mais sans contrat.

Mon futur époux et moi nous vivons ensemble depuis longtemps et avons 2 enfants et étions pacsés sans précision donc séparation de biens.

Cependant je me pose des questions

J'ai des économies que je souhaiterais utiliser comme apport de notre futur maison.

mon futur époux n'a pas d'économies en gros je vais financer la moitié de la maison avec mes économies et pour la moitié restante nous allons payer les mensualités par mois.

En cas de séparation ( les allées de la vie, sais-t-on jamais) comment m'assurer que je récupérerai bien mon apport en plus de la moitié vu que l'apport a été constitué avec mes propres économies de mes salaires avant le mariage?

Ensuite si à partir des économies que je ferais par la suite je souhaite acheter un appartement à mon nom propre ? est ce possible ?

-----  
Par ESP

Bon

Si vous ne souhaitez pas établir de contrat de mariage, il suffira de bien faire inscrire votre apport de fonds propres, dans l'acte d'acquisition de la maison.

-----  
Par Iurni

bonjour

et ce serait pareil à chaque fois que je souhaiterais acheter un bien

j'ai un projet d'ici 5 ans pour acheter un bien pour la location mais je vais mettre des fonds propres et payer le reste par un petit emprunt que je paierai seule

dans ce cas comment je fais?